

Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) ⁽¹⁾ BRES Aimée

Au nom du Conseil de quartier Nord

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de 3^o catégorie à ⁽²⁾ Espace Cristal
Salon des loisirs créatifs

du 13 Novembre 2022 à 7 heures 00

au 13 Novembre 2022 à 20 heures 00

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 9 Sept 2022

signature



Arrêté du Maire

n° de l'arrêté

355

Je soussigné(e) Mme GIRARD

maire de Portes-les-Valence

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique ;

Vu ⁽³⁾

Arrête :

M⁽¹⁾ me BRES Aimée

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} catégorie

à ⁽²⁾ Cristal

du 13/11/2022 à 7 heures 00

au 13/11/2022 à 20 heures 00

à l'occasion de ⁽³⁾ salon des loisirs créatifs

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Portes-les-Valence le 12/09/2022

(1) Nom, prénoms, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

Le Maire

